

## Jérôme Seydoux



**Jérôme Seydoux**, né

le [21 septembre 1934](#) à [Paris 16<sup>e</sup>](#), est un homme d'affaires et [milliardaire français](#). Il est le frère de [Nicolas](#) et [Michel Seydoux](#), le grand-père de [Léa Seydoux](#), le père d'[Henri Seydoux](#) et le beau-père de [Farida Khelfa](#). Sa fortune est estimée en 2020 à 1,1 milliard d'euros, soit la 82<sup>e</sup> de France<sup>1</sup>.

## Biographie

Fils du géophysicien [René Seydoux](#), secrétaire général de l'[École libre des sciences politiques](#) et président de [Schlumberger](#), et de Geneviève Schlumberger, fille de [Marcel Schlumberger](#) et descendante de [François Guizot](#), Jérôme Seydoux Fournier de Clausonne est un des héritiers de la dynastie industrielle et banquière protestante [Schlumberger](#)<sup>2,3</sup>. Il est diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de Toulouse ([ENSEEIH](#)T).

Il commence sa carrière en 1962 en tant qu'analyste financier chez Istel Lepercq and Co à [New York](#). Il est un des fondateurs de la SFAF ([Société française des analystes financiers](#)), dont il est le président entre 1961 et 1965. Il est ensuite associé commanditaire en 1964, puis en nom collectif et gérant en 1966, membre du directoire entre 1969 et 1970, de [la Banque de Neuflyze, Schlumberger](#),

[Mallet](#). Administrateur de [Schlumberger Ltd](#) à partir de 1969, il prend le relais de son père René après sa mort (1973). Durant dix-huit semaines seulement, Jérôme Seydoux sera directeur général de Schlumberger<sup>4</sup> puis il finit par se faire licencier.

En 1976, Jérôme Seydoux, avec le soutien de sa mère Geneviève, reprend le groupe textile Pricel puis, en 1980, le conglomérat [Chargeurs](#) ; il succède à Francis Fabre à la tête d'[UTA](#) de janvier 1981 à janvier 1990, date à laquelle la compagnie est reprise par [Air France](#). Entre-temps, en 1973, il répond à la demande de [Philippe Viannay](#) de ne pas diviser les parts familiales dans le capital du [Nouvel Observateur](#) puis, en 1977, accepte de participer au capital du [Matin de Paris](#) au même niveau que [Claude Perdriel](#). En 1986, aux côtés de [Silvio Berlusconi](#), il préside le [conseil d'administration](#) de [La Cinq](#), sa première expérience dans le monde de la télévision. Cet engagement dans les médias se confirme par son entrée dans le capital de [Libération](#) en mai 1993, puis par la prise de contrôle du titre par sa société Chargeurs, en janvier 1996. Entre 1998 et 1999, il est président du conseil d'administration de [British Sky Broadcasting](#), puis de la chaîne [Comédie !](#) en 2002 et président de l'Association pour la télévision numérique en 2001.

En 1990, il rachète à [Giancarlo Parretti](#) la société de cinéma [Pathé](#) pour 1 milliard de francs dont il devient le PDG jusqu'en 2000, puis président du conseil de surveillance entre 2000 et 2002. Depuis cette dernière date, il est coprésident de Pathé. L'année 2001 voit le rapprochement des activités d'exploitation de salles de cinéma au sein du groupe [Europalaces](#).

Jérôme Seydoux occupe également une place au conseil d'administration de l'[Olympique lyonnais](#) et à celui d'[Accor](#). Jusqu'en 2005, il était aussi présent au conseil d'administration de [Danone](#), ainsi que membre et vice-président du conseil de surveillance de la [Compagnie du Mont-Blanc](#).

Après avoir été exclu du film [Rien à déclarer](#), le producteur [Thomas Langmann](#) attaque Jérôme Seydoux en justice pour ne pas avoir respecté le contrat de préférence signé entre le réalisateur [Dany Boon](#) et son père, [Claude Berri](#). Jérôme Seydoux est condamné à lui verser 2 millions d'euros<sup>5</sup>.

En 2015, Jérôme Seydoux et Eduardo Malone vendent leur participation de 27,7 % dans [Chargeurs](#) à la holding Columbus de [Michaël Fribourg](#) pour 50

millions d'euros<sup>6,7</sup>.

En 2017, il rachète à son frère les parts de [Gaumont](#) dans [Les cinémas Gaumont Pathé](#), et devient propriétaire à 100 % de l'entreprise. Cette transaction est évaluée à 380 millions d'euros<sup>8</sup>.

Le [parquet national financier](#) ouvre en 2021 une enquête à son encontre pour « fraude fiscale aggravée, blanchiment, et association de malfaiteurs », le soupçonnant d'être bénéficiaire de trusts non déclarés implantés au Canada.<sup>9</sup>

## Vie privée

Il a épousé en 1988 Sophie Desserteaux-Bessis, petite-fille de [Marc Desserteaux](#) et fille adoptive de [Marcel Bessis](#), veuve de [Christophe Riboud](#), fils de [Jean Riboud](#)<sup>2</sup>. Elle est présidente de la [fondation Jérôme Seydoux-Pathé](#)<sup>10</sup>.

## Décoration

En 2009, Jérôme Seydoux a été nommé officier de l'[ordre national de la Légion d'honneur](#)<sup>11</sup>.

## Acteur...

source : wikipedia